



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Politique agricole

Question écrite n° 36354

#### Texte de la question

M Philippe Puaud attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur les revendications que lui ont exprimé récemment les responsables professionnels de la FRSEA et du CRJA des Pays de Loire. Pour ces deux organisations, s'il est essentiel que soit prise en compte la situation spécifique des producteurs des zones de montagne, il est également indispensable que des mesures soient engagées pour assurer l'avenir et la compétitivité de l'ensemble de l'agriculture. Ainsi, pour les Pays de Loire, la situation des producteurs engraisseurs de viande bovine reste préoccupante. Actuellement, les cours de la production sont inférieurs de 1,50 à 2 francs par rapport à l'année dernière. Les quelques mesures arrêtées lors du récent débat budgétaire ne comblent que très partiellement cette insuffisance des prix. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser s'il envisage de prendre en compte la proposition suivante de prise en charge des intérêts des prêts court terme, cette prise en charge variant en fonction de l'évolution des prix. D'autre part, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il envisage de prendre pour réduire les charges financières des exploitations agricoles, afin de leur redonner de la compétitivité vis-à-vis de nos partenaires européens. Enfin, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il envisage d'affecter une partie des fonds récupérés avec la mutualisation du Crédit agricole pour le désendettement de l'agriculture.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Puaud Philippe](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36354

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 février 1988, page 523